

Rapport de Gestion

L'année 2011 a été une année très contrastée. Durant le premier semestre, tous les marchés (actions, crédits, taux) se sont relativement bien comportés. Au début du second semestre 2011, les assureurs ont été confrontés à la crise des dettes souveraines, en particulier celle de la Grèce. Cette perte de confiance des investisseurs a non seulement provoqué une forte baisse des valorisations d'actifs mais elle a aussi engendré une hausse importante de la volatilité des marchés.

Dans ce contexte, Integrale a maintenu une politique d'investissements orientée vers des actifs de qualité, capables de supporter les mouvements brusques de marché.

Parmi ces investissements, citons :

- l'augmentation du poste « obligations étatiques belges », qui représente 25 % de nos actifs, tout en continuant notre désengagement en titres perpétuels ;
- une plus grande place accordée aux placements immobiliers.

Toutefois, les valorisations des marchés ne nous ont pas incités à réduire nos positions dans nos parts de Sicav Actions.

**Accédez à
plus d'information via**



[http://www.integrale2011.be/
fr/rapports](http://www.integrale2011.be/fr/rapports)



Integrale est investisseur net

Integrale est principalement active dans le second pilier. Ainsi, considérant qu'un affilié ne peut procéder au rachat de son capital qu'au plus tôt à l'âge de 60 ans, Integrale dispose d'une bonne prévisibilité des flux sortants. Selon des hypothèses prudentes, les flux entrants (primes majorées des produits financiers et des remboursements d'actifs arrivés à échéance) restent structurellement supérieurs aux flux sortants (capitaux, rentes et frais de fonctionnement) pour au moins les 10 prochaines années.

En conséquence, notre Caisse commune n'est pas contrainte de procéder à la réalisation forcée d'actifs moins performants pendant des périodes troublées sur les marchés financiers.

Evaluation des actifs

Le Conseil d'administration et en particulier le Comité d'audit veillent à ce que les règles d'évaluation soient toujours adéquates, pertinentes et respectées, compte tenu de l'évolution des affaires et des marchés financiers.

Portefeuille obligations perpétuelles

En l'absence totale d'activité au niveau des marchés durant le second semestre 2011, nous avons utilisé, à la date de clôture, notre modèle interne pour valoriser les obligations perpétuelles. Ce modèle, déjà utilisé au cours de l'exercice 2009, calcule pour chaque titre une valeur en fonction d'un taux d'actualisation fixé pour chaque émetteur (courbe des taux SWAP) et lié au degré de subordination de l'emprunt par référence au Spread Credit Default Swap (CDS) ou à l'indice ITRAXX. L'objectif de l'évaluation reste la détermination d'un prix réaliste auquel l'actif pourrait être négocié entre parties consentantes et indépendantes. La valeur fournie par le modèle apparaît ainsi comme une valeur de marché potentielle. Signalons néanmoins que la valeur affichée par Bloomberg est inférieure de € 13,2 millions par rapport à notre valorisation interne. Cette différence est ramenée à € 7,7 millions au 15 mars 2012.

Portefeuille EMTN

Plusieurs de nos produits EMTN indexés sur l'EuroStoxx50 arrivent à échéance dans le courant de l'année 2012. L'indice de réfé-

rence étant inférieur à la barrière conditionnelle du capital, nous avons acquis en 2012 des produits garantissant le remboursement total de la valeur nominale desdits produits. Le coût de cette couverture se répercute dans les nouveaux produits acquis et nous a conduits à constituer au 31 décembre 2011 une provision pour un montant de € 21,6 millions.

Obligations corporate

Les titres Citigroup, Dresdner UT2, Deutsche Postbank et Amer. INTL Group présentent des moins-values au 31 décembre 2011.

Les moins-values latentes sont dues à la forte hausse des spreads de crédit et à la forte baisse des marchés financiers durant le second semestre 2011. A la date du présent rapport, les moins-values latentes du 31 décembre 2011 ont été réduites de quelque 40 % : nous sommes donc confiants que les valorisations à cette date ne correspondaient pas au risque lié à ces titres.

En outre, ces émetteurs ne présentent pas de risque de défaut, compte tenu notamment des échéances qui sont prévues entre 2015 et 2017.

Après une analyse détaillée, le Conseil d'Administration a estimé que les moins-values n'ont pas un caractère durable et qu'aucune réduction de valeur ne devait être comptabilisée.

Portefeuille Actions

Concernant les titres à revenus variables, et plus spécifiquement les SICAV Degroof index EMU et behavioural value, la règle d'évaluation arrêtée par le Conseil (annexe 20) consiste à comparer la valeur de marché capitalisée au taux exigé par le marché (9,56 %) à la valeur d'investissement capitalisée au taux technique (3,75 %). Cette méthode ne nous amène pas à acter de réductions de valeur au 31 décembre 2011.

Néanmoins, par souci de prudence et compte tenu de la situation des marchés boursiers, le Conseil a décidé d'appliquer un taux de rendement inférieur à celui exigé par le marché et l'a fixé à 8 %. Le résultat de la règle d'évaluation avec ce nouveau paramètre a mené le Conseil à constituer une provision pour aléas financiers d'un montant de € 13,1 millions. Cette nouvelle provision correspond à plus de 26 % de la moins-value latente à la date du 31 décembre 2011 et à 34 % de la moins-value latente à la date du 28 mars 2012.

Le total des moins-values latentes sur notre portefeuille mobilier a fortement régressé depuis le 31 décembre 2011. Il s'élève désormais à € 77.875.804 au 28 mars 2012 (contre € 182.649.637 au 31 décembre 2011).

Portefeuille Immobilier

Il a été procédé à la réévaluation du parc immobilier détenu directement par Integrale ou par l'intermédiaire de ses filiales. Ces expertises ont été confiées au cabinet de Crombrugge & Partners. Ces réévaluations ont eu pour conséquence d'augmenter la valeur des capitaux propres pour un montant de € 16,7 millions, correspondant aux plus-values résultant des expertises, auxquelles une décote de 10 % a été appliquée par souci de prudence.

Chiffres clés de l'exercice

Chiffre d'affaires et provisions techniques

Le chiffre d'affaires d'Integrale Belgique, y compris les transferts de réserves, pour l'année 2011, s'élève à € 189,2 millions, soit une progression de € 18,8 millions ou de plus de 11 % par rapport à l'année 2010.

Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation des primes récurrentes et la confiance grandissante des particuliers pour les produits du 3e pilier.

Le Conseil d'administration se réjouit de l'évolution positive de ce chiffre d'affaires confirmant la diversification du portefeuille des clients de la Caisse commune et le maintien de sa situation d'investisseur net.

Les provisions d'assurance vie atteignent un montant de € 1.533,43 millions, soit une croissance de 10,08 %.

Fonds de réserve

Le fonds de réserve s'élève à € 68 millions soit 4,96 % des provisions techniques relevant de la réglementation « A.R. 69 ». Pour la première fois, il est légèrement inférieur au minimum de 5 % imposé par cette législation. Toutefois, il devrait être remis à niveau dès 2012.

Marge de solvabilité

Les éléments constitutifs de la marge de solvabilité, qui comprennent le fonds de garantie, la quote-part légalement admise des emprunts subordonnés, le fonds de réserve et les plus-values de réévaluation, déduction faite des éléments incorporels, atteignent un montant de € 120,26 millions.

Résultats financiers

Dans un contexte particulièrement difficile, les produits financiers bruts ont atteint € 109,66 millions contre € 116,96 millions en 2010.

Le montant des plus-values réalisées sur les actifs mobiliers s'élève à € 4,02 millions contre € 21,97 millions en 2010.

L'application des règles d'évaluation a amené à comptabiliser en 2011 des réductions de valeur de € 11,2 millions alors que des reprises de correction de valeur sur placements ont été enregistrées pour un montant de € 29,1 millions. Les réductions de valeur concernent principalement les classes d'actifs suivantes :

- les obligations perpétuelles, lorsque leur valeur « marked to Model » était inférieure au prix d'acquisition;
- les obligations, lorsqu'il y avait un risque de défaut.

Outre ces réductions de valeur, rappelons la constitution d'une provision pour aléas financiers pour un montant de € 34,6 millions.

Les opérations sur titres à revenu fixe ont dégagé une moins-value de € 33,3 millions.

Avec un prélèvement de € 34,96 millions dans le fonds de réserve, Integrale assurera un rendement moyen pondéré net de 3,78 % sur les provisions techniques. Le Conseil d'administration ne proposera pas à l'Assemblée générale d'accorder de rendement complémentaire cette année, privilégiant de la sorte la sécurité sur le long terme.

En cette période d'incertitude, le Conseil souligne que le taux de couverture (Actifs/Engagements) reste supérieur à 100 %.

Quant au ratio des frais généraux, il fait l'objet d'un suivi constant de notre Caisse commune. Pour cet exercice, le rapport entre les frais de gestion et les actifs sous gestion s'élève à 0,47 %.

Le maintien de ce rapport à ce niveau est d'autant plus important que les taux d'intérêt demeurent bas.

Le total du bilan s'élève à € 1,867 millions au 31 décembre 2011, contre un montant de € 1,758 millions à la clôture de l'exercice précédent.

Le poste des capitaux propres au passif du bilan reprend le fonds de garantie pour un montant de € 20,0 millions. En effet, l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2011 a modifié les statuts d'Integrale C.c.a. afin de réactiver la notion de « fonds de garantie ». Ce fonds est destiné à compléter les éléments constitutifs de marge de solvabilité de la Caisse commune pour faire face aux exigences de Solvabilité II.

Personnel

Le Conseil souligne la qualité des prestations réalisées par les collaborateurs malgré l'augmentation du nombre de contrats et la charge de travail directement associée aux contraintes croissantes liées aux réglementations du secteur. En 2011, le Groupe Integrale compte plus de 90 collaborateurs équivalents temps plein.

Filiales

Integrale Luxembourg s.a.

Le chiffre d'affaires d'Integrale Luxembourg s.a., constitué de primes et de transferts, est de € 6,99 millions.

Le Conseil met en évidence le rôle que joue cette filiale luxembourgeoise dans l'ouverture d'Integrale aux marchés européens. Grâce aux relations que la Caisse commune développe, en Belgique et à l'étranger, les activités gérées par Integrale Luxembourg devraient continuer à se développer davantage comme cela a été le cas en 2011 sur le marché néerlandais.

Integrale Insurance Services (IIServices) s.a.

Constituée en mars 2008, en partenariat avec Ogeo Fund, IIServices propose aux organismes de financement de pension, tant du secteur public que du secteur privé, une palette de services tels que des prestations d'audit interne, d'actuaire désigné, de reporting financier ou encore de compliance.

La complexité grandissante de la gestion des organismes de pension, liée aux nouvelles exigences légales et réglementaires, a donné de nombreuses occasions à IIServices de valoriser son savoir-faire dans la gestion d'engagements de pension.

Néanmoins, l'exercice s'est clôturé par une perte de € 689.532. Celle-ci est expliquée par l'évaluation des placements de trésorerie qui a engendré l'enregistrement de réductions de valeur pour un montant de € 960.042.

Les fonds propres sont ainsi passés de € 10,4 millions en 2010 à € 9,7 millions en 2011.

Integrale Immo Management s.a.

Integrale Immo Management a pour objet social la gestion du portefeuille immobilier d'Integrale et l'acquisition de biens immobiliers en vue de la location et d'opérations de leasing immobilier. Cette filiale s'occupe également de la gestion du patrimoine immobilier d'Integrale.

En 2011, Integrale Immo Management a réalisé plusieurs acquisitions importantes logées dans des véhicules financiers ad hoc.

L'exercice s'est clôturé par un bénéfice de € 91.960.

Europamut s.a.

Pour Europamut, la filiale d'Integrale Luxembourg au Portugal, l'année 2011 a été à la fois une année difficile mais aussi encourageante. Nous pouvons nous réjouir des premiers résultats pour les produits « santé ». La crise que connaît toujours le pays a cependant continué à freiner le développement de la partie « retraite/décès ».

Ariane Building s.a.

Fin 2011, le taux d'occupation de l'immeuble détenu dans cette société est de 91 %.

Le chiffre d'affaires, pour l'année 2011, s'élève à € 2,9 millions contre € 3 millions pour l'exercice 2010.

Cette filiale enregistre en 2011 une perte de € 637.411.

Son pied de bilan au 31 décembre 2011 est de € 43.777.498 contre € 45.498.274 en 2010.

Filiales immobilières acquises en 2011

IMMO FRACTAL S.A., société immobilière, dont 99 % des parts ont été achetées par Integrale en partenariat avec la filiale Integrale Immo Management qui détient le solde des parts. Les 1.000 parts ont été acquises mi-juin 2011 pour un montant global de € 2.356.234. Immo Fractal s.a. possède un immeuble, situé à Machelen, qui est loué à longue durée à la société FEDEX.

DRAPFIN S.A., société immobilière, dont les parts ont été acquises en partenariat avec l'organisme de financement de pension OGEO FUND le 15 juillet 2011. Nous détenons 60 % des parts acquises pour un montant de € 3.577.734,89. Cette société possède un droit réel d'emphytéose sur un bien immobilier sis rue des Drapiers à Ixelles. Ce complexe de bureaux a été entièrement rénové en 2004 et est loué à l'Agence Européenne de Défense jusqu'au 30 juin 2024.

DRAPER ESTATE S.A., société immobilière, dont les parts ont également été acquises en partenariat avec OGEO FUND le 15 juillet 2011. Integrale détient 60 % des parts et Ogeo fund 40 %. Notons que, lors de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 29 juillet 2011, la décision a été prise unanimement d'augmenter le capital de € 550.000 pour le porter de € 20.000 à € 570.000. Cette augmentation de capital a été souscrite par chacun des actionnaires proportionnellement à sa participation acquise mi-juillet 2011, soit € 330.000 pour Integrale.

LOZANA INVEST S.A., société immobilière, dont les parts ont été acquises le 15 décembre 2011 par Integrale (4.010 parts) et sa filiale Integrale Immo Management (10 parts) pour un montant global de € 8.506.217,94. Cette société détient un immeuble de bureaux, situé à Lange Lozanastraat à Anvers, loué au cabinet international d'audit Deloitte jusqu'en 2021. Notre participation s'élève à € 8.485.482,48.

Perspectives 2012

Fonds de Garantie et Solvabilité II

Le défi majeur qui nous attend les prochaines années est lié aux exigences de Solvabilité II. Ce nouveau cadre prudentiel entrera vraisemblablement en vigueur en 2014.

Il définit de nouvelles exigences en matière de fonds propres en appliquant aux assureurs des principes inspirés de ceux imposés aux banquiers au travers de Bâle III.

Alors que la marge de solvabilité actuelle dépend de la valeur comptable du passif du bilan, les exigences de fonds propres dues à Solvabilité II sont liées à la valeur de marché de l'actif et du passif, auquel on ajoute des exigences en fonds propres calculées en fonction des risques de placements, des risques d'assurance, des risques opérationnels,...

Ces nouvelles normes sont non seulement génératrices de volatilité mais aussi extrêmement pénalisantes pour les entreprises acceptant de couvrir des engagements à long terme et se concentrant sur une seule activité, ce qui est particulièrement le cas d'Integrale.

De surcroît, les autorités européennes prévoient de nouvelles règles, plus strictes, pour l'admission des emprunts subordonnés en tant qu'éléments éligibles à la couverture des nouvelles exigences prudentielles (MCR et SCR) : subordination, disponibilité dans le temps... Elles ont aussi introduit une nouvelle limite, fixée arbitrairement à 20 % des éléments admis dans le « Tier 1 » (éléments de fonds propres de la « meilleure qualité »).

Il en résulte pour Integrale l'obligation de revoir fondamentalement sa structure de financement en même temps que le renforcement de son assise financière.

Plusieurs pistes ont été explorées afin de déterminer les moyens les plus appropriés pour relever ce défi :

- l'actualisation de notre modèle interne adapté à nos spécificités et à faire valider par les autorités de contrôle;
- la réactivation du fonds de garantie;
- la redéfinition de notre allocation d'actifs en privilégiant les actifs peu consommateurs de SCR (Solvabilité Capital Requirement);
- la réduction, le transfert ou la filialisation de certaines activités;
- la réassurance de certaines activités;
- ainsi que la recherche de partenariats.

Plusieurs de ces mesures seront nécessaires !

C'est ainsi que l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2011 a décidé de modifier les statuts d'Integrale c.c.a. afin de réintégrer la notion de « Fonds de Garantie » destiné à compléter les éléments constitutifs de la marge de solvabilité de la Caisse commune.

ISTYA

Une des autres pistes évoquées porte sur la consolidation des partenariats existants avec des organismes qui partagent la philosophie d'Integrale.

C'est ainsi qu'Integrale a poursuivi la réflexion sur son adhésion à l'Union Mutualiste de Groupe Istya, structure de droit français, constituée en mai 2011 sous l'impulsion de notre partenaire, la MGEN.

Cette institution regroupe la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), la Mutuelle nationale territoriale (MNT), la Mutuelle nationale des Hospitaliers (MNH), la Mutuelle générale Environnement et Territoires (MGET) et la Mutuelles des Affaires étrangères et européennes (MAEE), rejointe en juillet 2011 par la MCDéf (Mutuelle Civile de la Défense).

C'est dans ce cadre que, dès mai 2011, Integrale a présenté sa candidature en tant que membre affilié au Groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale.

Tous deux partagent des valeurs identiques et une vision commune des défis auxquels sont confrontés les opérateurs mutualistes de protection sociale complémentaire en Europe.

Les objectifs d'une telle adhésion sont, notamment, la mise en œuvre d'une solidarité financière plus large à travers la diversification des risques assurantiels couverts et des caractéristiques des catégories socio-professionnelles concernées ainsi que la mise en commun de moyens, la création de centres d'expertise dans une optique d'économies d'échelle et de développement de nouveaux marchés.

Cette première étape a été suivie par une présentation d'Integrale aux membres du Conseil d'administration d'Istya en septembre 2011 à laquelle les Présidents d'Integrale ont participé.

Le dossier devra être soumis aux autorités de tutelle tant françaises que belges ainsi qu'aux autorités européennes de la concurrence avant approbation de l'Assemblée générale d'Integrale C.c.a. pour l'affiliation d'Integrale à Istya au 1^{er} janvier 2013.

Produits « Rent » et « Certiflex »

Depuis de nombreuses années déjà, Intégrale collabore avec Ethias pour certains produits vie, tels le décès et l'invalidité, dans le but d'offrir aux affiliés de notre Caisse commune une palette de produits qui correspond à leurs attentes.

Depuis 2011, cette coopération s'est élargie. Deux produits vie individuelle pour les particuliers ont été développés pour Ethias : d'une part, les produits rentes « Rent » commercialisés dès le mois de mars 2011 et, d'autre part, les produits « Certiflex » qui ont vu le jour en février 2012.

Pour ces derniers, Ethias se charge de la gestion opérationnelle du contrat, tandis qu'Intégrale en assure le risque financier et assurantiel.

Outre le renforcement du partenariat avec Ethias, l'encaissement lié à « Rent » et à « Certiflex » aura un impact positif global sur le Capital de Solvabilité requis (SCR) par l'apport d'une production nouvelle à un taux garanti plus faible.

Partenariats – Affiliations

Amonis

Amonis est le leader du marché de la pension pour les prestataires de soins en ce qui concerne les avantages sociaux INAMI et la Pension Libre Complémentaire. En 2011, notre partenariat a une nouvelle fois porté ses fruits. Nous avons ainsi vu l'encaissement progresser de plus de 30 %.

A.B.I.P.

L'A.B.I.P., l'Association Belge des Institutions de Pension, regroupe les plus grands fonds de pension actifs en Belgique, ainsi que les caisses de pension et les caisses communes d'assurances. L'A.B.I.P. est un partenaire reconnu et apprécié par les autorités dans le domaine du second pilier.

C'est au travers de l'A.B.I.P. qu'Intégrale suit désormais les travaux de l'A.E.I.P., l'Association européenne des Institutions paritaires de protection sociale.

Rabobank.be

En mars 2011, un nouveau partenariat a vu le jour avec la banque d'épargne en ligne Rabobank.be. Cette dernière a ainsi distribué avec succès notre produit « Intégrale 786 » auprès de ses clients.

Fonction actuarielle et missions complémentaires PwC

La fonction actuarielle a été confiée à Monsieur Gérard Vandenbosch de PwC. Ses honoraires annuels ont été fixés à € 22.590,70 TVAC, incluant des missions complémentaires dans le cadre de la gestion des risques et d'études de dossiers pour un montant de € 15.270,20 TVAC.

En outre, des missions supplémentaires ont été facturées par PwC en 2011 pour un montant de € 7.823,56 TVAC.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Il ne s'est pas produit d'événement important propre à la gestion d'Intégrale, après la date de clôture, qui soit susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Jusqu'au jour de l'arrêt des comptes, le Conseil d'administration a suivi l'évolution des marchés de manière très attentive et a tenu compte de cette situation avant l'arrêt des comptes. En particulier, le Conseil a veillé à l'adéquation des règles d'évaluation à la situation actuelle des marchés.

Recherche et développement

En 2011, Intégrale est restée fidèle aux orientations stratégiques prises en 2010 :

- Développer les plans d'entreprise, les consolidations de pré-pension, les plans sectoriels et les plans des contractuels du secteur public;
- Intensifier la politique de partenariat avec Amonis, Ogeo Fund, MGEN, UMR, Ethias et Rabobank;
- Créer des plateformes rassemblant des expertises complémentaires.

Toutes les démarches de recherche et de développement d'Intégrale continuent donc à être prises en ce sens.

Utilisation d'instruments financiers

Intégrale n'a eu recours à des instruments dérivés qu'à titre exceptionnel.

Intérêts opposés des Administrateurs

Durant l'exercice, aucun Administrateur n'a eu, directement ou indirectement, un intérêt de nature patrimoniale opposé à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'administration.

Risques et incertitudes

Les principaux risques auxquels Intégrale est confrontée sont :

Les risques financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes dues à l'évolution des paramètres économiques tels que les taux et les indices boursiers, ayant pour conséquence un faible niveau de rendement ne permettant pas de couvrir nos engagements.

Ces risques sont suivis quotidiennement par la Direction financière et sont soumis à un règlement interne de placement, arrêté et revu régulièrement par le Conseil d'administration. L'allocation de nos actifs fait l'objet d'un suivi régulier par les Comités spécialisés et est présentée lors de chaque Conseil d'administration.

Risque de contrepartie

Le risque de crédit (ou de contrepartie) est le risque (de défaut) lié à la qualité des contreparties ne voulant plus ou ne pouvant plus honorer leurs dettes, et affectant ainsi la qualité de solvabilité de l'assureur.

Ce risque est présent dans plusieurs activités telles que la réassurance, les placements et les relations avec les autres tiers.

Ces activités sont régies par des procédures et des règlements internes qui limitent au maximum le risque de contrepartie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir vendre un actif au juste prix. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de vendre un titre, soit par une décote dite « d'illiquidité ».

Le caractère « investisseur net » d'Integrale fait partie de ses objectifs stratégiques. Cet élément est donc intégré dans le tableau des éléments de mesure permettant l'évaluation des risques repris dans la cartographie. Chaque risque est analysé en tenant compte de son impact sur cet aspect.

Les risques d'assurance

Risque de mortalité

Le risque de mortalité est le risque d'observer une mortalité supérieure à celle prévue dans les tables utilisées pour calculer le prix des couvertures des contrats de type « décès ». Le risque de mortalité fait partie des risques de souscription purs (en assurance vie).

Au-delà d'une rétention fixée en fonction de son appétence au risque, Integrale se protège contre ce risque par des traités de réassurance.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque d'observer une mortalité inférieure à celle prévue dans les tables utilisées pour calculer le prix des couvertures des contrats de type « vie ». Le risque de longévité fait partie des risques de souscription purs (en assurance vie).

Integrale est confrontée au risque de longévité essentiellement pour son portefeuille de rentiers qui est peu significatif par rapport à l'ensemble des provisions techniques.

Par prudence, Integrale constitue depuis plusieurs années une provision technique servant essentiellement à couvrir ce risque. A cet effet, les provisions sont calculées en supposant un rajeunissement de 3 ans des rentiers.

Risque de dépenses (= risque de frais généraux)

La maîtrise des dépenses fait partie des objectifs stratégiques d'Integrale. Cet élément est donc repris dans le tableau des éléments de mesure permettant l'évaluation des risques repris dans la cartographie. Chaque risque est analysé en tenant compte de son impact sur les dépenses.

Enfin, soulignons que le contrôle de gestion analyse l'évolution des frais généraux dans son reporting trimestriel. Tout dépassement significatif par rapport au budget ou aux chiffres de l'année précédente est analysé et communiqué à la Direction effective.

Risque de révision

Integrale est confrontée au risque de transfert qui fait l'objet d'un suivi régulier via l'analyse des statistiques et des tendances.

Risque de rachat

Integrale est uniquement confrontée au risque de rachat pour les contrats d'assurance vie individuelle. Ce risque est limité d'autant plus que la majorité de ces contrats est caractérisée par une pénalité fiscale en cas de rachat anticipé. Un suivi régulier est toutefois maintenu.

Risque de catastrophe

Integrale se protège contre le risque catastrophe décès par des traités de réassurance.

Tous ces risques financiers et d'assurance sont également traités par notre modèle de gestion des risques et par notre programme de simulation de bilans, qui permet d'effectuer aisément des analyses de la sensibilité à ces risques. Des scénarii de crise simulant ces risques sont présentés régulièrement à la Direction effective. Ces scénarii interviennent aussi dans l'élaboration des bilans prévisionnels.

Enfin, ces risques sont repris dans notre cartographie et font donc l'objet d'une évaluation régulière.

Les risques opérationnels

Il s'agit de risques de perte provenant de l'inadéquation des procédures, de la défaillance de personnes et de systèmes, ou découlant d'événements extérieurs.

Ces risques sont repris dans notre cartographie et font l'objet d'une évaluation régulière en relation avec les objectifs d'Integrale. Pour chaque risque, les contrôles sont analysés et testés de manière régulière.

Enfin, les risques d'interruption des activités, provenant de l'inaccessibilité de notre siège ou d'une défaillance de notre système d'information font l'objet d'un BCP (business continuity plan) reprenant l'ensemble des dispositions à prendre lors de leur sur-

venance. Ces plans ont été remis à la Direction effective et aux membres de la cellule de gestion de crise.

Compétences et indépendance du Comité d'audit

Compte tenu de leur expérience, les membres du Comité d'audit disposent de compétences en matière de finances, de comptabilité et d'audit, ainsi que dans le domaine de l'assurance vie. Tous ses membres sont Administrateurs de la Caisse commune d'assurance depuis de nombreuses années.

Approbation des comptes

Le Conseil d'administration soumet les comptes à l'Assemblée générale :

- Le total du bilan s'élève à € 1.867.331.378,77
- Le fonds de réserve s'élève à € 68.039.842,58
- Les provisions techniques s'élèvent à € 1.613.434.741,92 y compris le fonds de réserve.

Nous adressons nos remerciements aux entreprises membres et aux affiliés pour leur fidélité à notre Caisse commune.

Nous remercions tout particulièrement les collaborateurs d'Integrale pour leur participation aux résultats et leur enthousiasme à passer une fois de plus le cap d'une année mouvementée. Ensemble, et dans le respect de nos valeurs, nous avons conservé une tendance de croissance et maintenu la confiance de nos entreprises membres et affiliés.

Le Conseil d'administration